

Cabinet dentaire du Dr DEMONCEAUX

Orthodontie exclusive à Crepy-en-Valois et Paris

2 Place de la République - 60800 Crépy en Valois, Oise - Tél. : 03 44 87 72 33

<http://selarl-olivier-demonceaux.chirurgiens-dentistes.fr>

À L'ATTENTION PERSONNELLE DE _____

FICHE CONSEIL N° **6.01**

Rubrique : Incidents et urgences

Incidents et urgences

Il y a peu de véritables urgences en orthodontie. Cependant, les patients sont parfois confrontés à différents problèmes : inconfort, gêne, difficulté d'adaptation...

Types de difficultés rencontrées...

Descellement d'une bague ou d'un bracket :

Prenez rendez-vous en urgence au Cabinet pour faire recoller l'attache.

Douleur liée à une bague ou un bracket qui blesse la gencive :

Pensez à utiliser votre cire orthodontique. Si la douleur persiste, n'hésitez pas à nous le signaler.

Perte d'une ligature :

La ligature doit être remplacée au plus vite au Cabinet. Pensez à prendre rendez-vous en urgence.

Fil saillant ou irritant :

Appelez-nous pour un éventuel réglage de la position du fil.

Douleur après la mise en place de l'appareil :

- Irritation de la langue, des joues et des lèvres. Utilisez des bains de bouche ou la cire orthodontique qui vous a été donnée et qui est disponible en pharmacie. Les muqueuses vont se renforcer peu à peu.
- Gêne occasionnée par la tension de l'appareil sur les dents. Cette gêne est normale pendant quelques jours après chaque activation de l'appareil. N'hésitez pas à prendre un antalgique en cas de nécessité.

Appareil amovible cassé :

- En milieu scolaire : faites une déclaration auprès de l'Assurance scolaire, surtout s'il s'agit d'un accident causé par un autre enfant.
- N'essayez pas de porter un appareil abîmé. Prenez rendez-vous au plus vite pour le faire réparer.

Appareil amovible perdu :

- En milieu scolaire : faites une déclaration de perte auprès de l'Assurance scolaire.
- Hors milieu scolaire, vérifiez avec votre assurance la prise en charge éventuelle des dommages. Une empreinte sera nécessaire pour confectionner un nouvel appareil.

Choc en relation avec les dents :

- Tout choc, même mineur doit être signalé rapidement à l'orthodontiste (chute, coup, accident de voiture...) afin de vérifier qu'il n'y a pas de conséquence sur le dispositif lui-même.

En cas de difficultés, appelez-nous, nous vous donnerons la marche à suivre ou vous fixerons un rendez-vous

Un choc sur l'appareil ou sur les dents nécessite d'effectuer rapidement un contrôle



Nos Conseils

- Une période d'adaptation est à prévoir. La gêne que vous pouvez ressentir sera traitée de manière simple et efficace par votre praticien.
- Une interruption du traitement (appareil perdu ou détérioré) serait très préjudiciable au bon déroulement des soins. Prenez rendez-vous rapidement